

Consommation et modes de vie

Sept Français sur dix pensent être en mesure de se protéger du dérèglement climatique

Sandra Hoibian | Charlotte Millot | Manon Pasquier

La multiplication et intensification des canicules, inondations, feux de forêts, tempêtes ont des conséquences sur la population : santé fragilisée, augmentation de la mortalité, infrastructures sous tension, économie ralentie, conflits d'usage sur l'eau, habitat dégradé, tensions sociales, etc. Ces impacts posent la question d'une « transition juste et sécurisante » qui sera abordée les 21 et 22 septembre lors d'un colloque organisé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et huit partenaires. À la demande de la DGCS, le CRÉDOC a interrogé un échantillon représentatif de 3000 personnes en janvier 2026, avant les fortes canicules et mégafeux de l'été 2026.

L'enquête révèle que sept personnes sur dix pensent être en mesure de protéger leur vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique, et cela quelles que soient les catégories sociales, les territoires ou le statut d'occupation du logement. L'inquiétude de ne pas réussir à se protéger par soi-même est plus marquée parmi les catégories effectivement les plus exposées : bas revenus, femmes et personnes isolées socialement.

Les trente entretiens qualitatifs menés par Viavoice pour la DGCS montrent que la possibilité d'une mutualisation des risques (comme c'est le cas actuellement pour la santé avec la Sécurité sociale) n'est pas du tout présente dans les esprits. Nombreux se focalisent uniquement sur les événements éprouvés dans leur territoire et considèrent que c'est à chacun d'opérer les bons choix de vie pour se protéger.

Beaucoup anticipent des changements importants dans les modes de vie

Les inondations, canicules, feux de forêts, tempêtes ont tendance à être plus nombreux, plus intenses, à toucher davantage de territoires et à durer plus longtemps en liaison avec le changement climatique selon Météo France et le GIEC. L'enquête du CRÉDOC, menée avant les canicules et incendies de l'été 2026, révèle que sept Français sur dix estimaient qu'ils pourront se protéger par leurs propres moyens des conséquences des événements climatiques futurs.

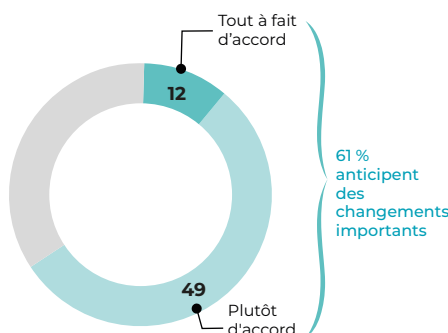
Certes, ces dernières années les préoccupations environnementales sont en recul par rapport à d'autres comme le pouvoir

d'achat, la sécurité ou les tensions internationales. Mais la confiance en soi face au dérèglement climatique ne doit pas être interprétée comme un déni des enjeux environnementaux : 61 % des personnes enquêtées se disent conscientes que le dérèglement climatique va entraîner des changements importants dans leurs modes de vie. Et 48 % déclarent qu'il les rend plus anxieux au quotidien.

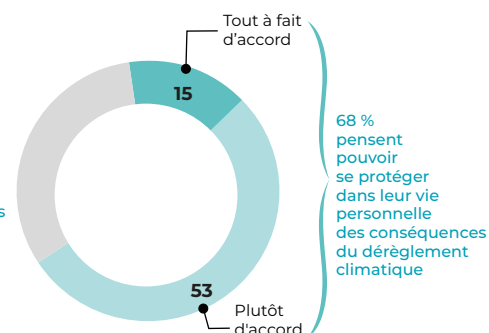
Selon l'Ademe, 52 % des Français affirment en 2025 avoir déjà subi les conséquences du réchauffement climatique là où ils habitent, soit un doublement en une décennie : ils étaient 24 % en 2015.

Conscients des conséquences du changement climatique, les Français se pensent prêts

Pensez-vous que le dérèglement climatique va entraîner des changements importants dans votre mode de vie ?
(Réponses en %)



Le dérèglement climatique va entraîner à l'avenir davantage d'inondations, de canicules, de feux de forêts, de tempêtes, etc.
Pensez-vous pouvoir protéger votre vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique ?
(Réponses en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, janvier 2026.

Les personnes les plus exposées anticipent plus fortement leurs difficultés à faire face

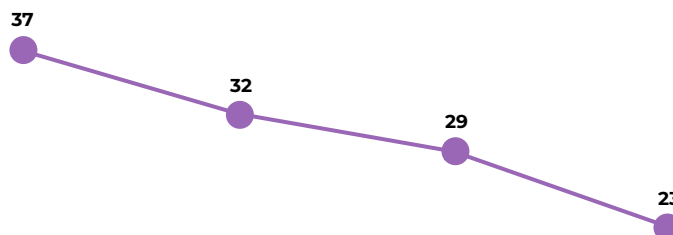
Selon l'enquête du CRÉDOC, autour d'un tiers des foyers disposant de faibles revenus et de ceux appartenant aux classes moyennes inférieures estiment ne pas pouvoir protéger leur vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique. Comme le souligne le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) dans un rapport réalisé en partenariat avec l'ADEME (2024), les foyers pauvres subissent une « double peine » : ils sont plus vulnérables (surexposition aux dégradations et aux risques environnementaux) et ont de moindres capacités à en atténuer les effets car avec moins de ressources financières ils ont moins accès aux équipements d'adaptation (climatisation, ventilateurs, détecteurs de fumée) et solutions de protection telles que surélever une maison, l'isoler contre les fortes chaleurs, installer une climatisation performante ou rehausser des installations électriques pour éviter leur endommagement lors d'inondations.

L'enquête du CRÉDOC montre que les femmes (34 %) sont aussi plus nombreuses que les hommes (27 %) à anticiper ne pas pouvoir faire front. Cela s'explique d'abord parce que les femmes ont, en moyenne, des niveaux de vie plus faibles. La répartition des rôles au sein de la sphère familiale et la féminisation des métiers du soin les conduisent plus fréquemment à s'occuper des plus fragiles (enfants, personnes âgées) qui sont les plus directement touchés. Elles sont, en outre, confrontées à des inégalités dans la prise en charge des soins (par exemple un moindre diagnostic d'accidents vasculaires, dont la survenue est amplifiée par les canicules). De plus, les violences faites aux femmes augmentent pendant les épisodes de chaleur intense. À ces facteurs s'ajoutent probablement des normes sociales qui amènent les femmes à déclarer plus facilement leur anxiété et les hommes à s'affirmer confiants face aux risques et être en mesure de protéger leur foyer.

Les personnes vivant seules (36 %) et les foyers monoparentaux (37 %) se sentent plus vulnérables que celles vivant en couple

Les bas revenus sont plus nombreux à penser ne pas pouvoir protéger leur vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique

Pensez-vous pouvoir protéger votre vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique ? Réponses « non pas du tout » ou « plutôt pas » (en %)

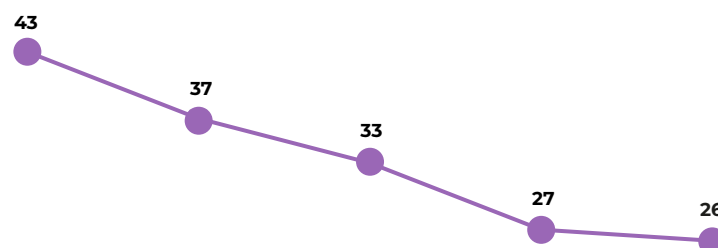


Lecture : 37 % des personnes disposant de bas revenus estiment ne pas pouvoir se protéger des conséquences du dérèglement climatique contre 23 % des personnes disposant de hauts revenus.

Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, janvier 2026.

L'incapacité à se protéger des risques climatiques progresse avec le niveau de solitude

Pensez-vous pouvoir protéger votre vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique ? Réponses « non pas du tout » ou « plutôt pas » (en %)



Lecture : 43 % des personnes qui se sentent seules tous les jours ou presque estiment ne pas pouvoir protéger leur vie personnelle des conséquences du dérèglement climatique ; ce n'est le cas que de 27 % des personnes qui se sentent rarement seules.

Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, janvier 2026.

(27 %), ces dernières pouvant compter sur un soutien plus immédiat, matériel et relationnel, en cas de difficulté. Enfin, plus les personnes se sentent seules au quotidien, plus elles pensent ne pas réussir à se protéger personnellement des effets du dérèglement.

Ce résultat de l'enquête du CRÉDOC est corroboré par des travaux de recherche montrant que les personnes socialement isolées sont davantage exposées en termes de santé et de mortalité lors des événements climatiques extrêmes : elles

reçoivent moins souvent des alertes ou de l'aide ; elles évacuent moins facilement lors des catastrophes. À l'inverse, les liens sociaux constituent un facteur majeur de résilience face à ces épisodes. Une prochaine étude mesurera à l'automne 2026 l'impact de l'expérience de l'été 2026 sur les perceptions.

Des sources d'inquiétudes qui se multiplient

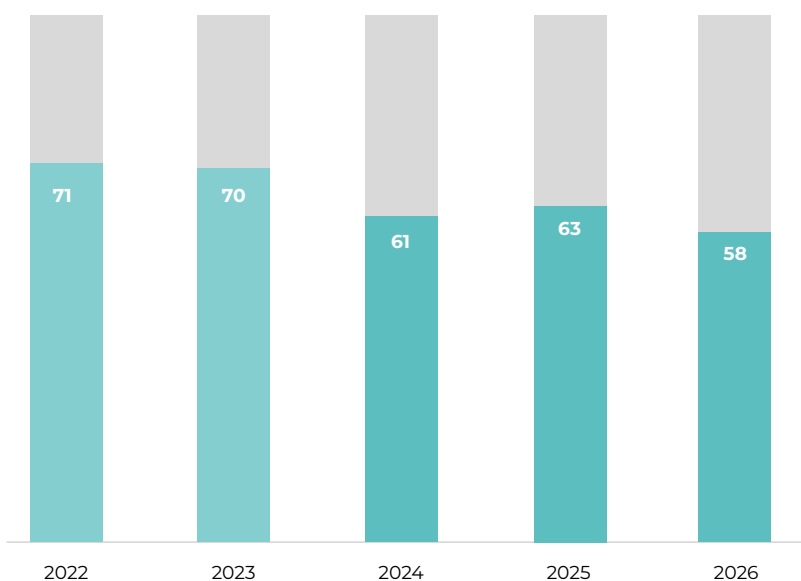
La forte confiance personnelle de la majorité de la population peut étonner au regard de l'ampleur des enjeux de préparation et de protection nécessaires. L'exemple récent de la canicule de juin 2026 (postérieure à notre enquête) a touché 72 départements en France, soit environ 77 % de la population selon Météo France. Elle a fragilisé la santé de nombreux habitants : personnes âgées, jeunes enfants, personnes prenant des médicaments perturbant l'adaptation de l'organisme à la chaleur, femmes enceintes, travailleurs en extérieur (agriculteurs, BTP), avec des postes de travail dégageant de la chaleur (métallurgie, agroalimentaire, restauration, boulangerie), professionnels intervenant dans l'espace public ou auprès des personnes en danger (armée, police, pompiers, aides à domicile, services de secours). La canicule a également donné à voir le manque d'adaptation d'une part importante du bâti privé et public à ces épisodes. Elle a fortement perturbé l'organisation sociale : système de soin sous tension, écoles fermées, retards et annulations dans les transports en commun, activité économique pouvant être ralentie.

La forte confiance des individus à se protéger seuls tient probablement à une méconnaissance du détail concret des démarches à entamer en amont. Par exemple, seuls 11 % des Français disposent d'un sac d'urgence prêt pour se protéger des périls climatiques et moins de la moitié connaît les objets indispensables qu'il faut y glisser (radio à piles, nourriture, eau, médicaments, lampe de poche, etc.).

Une autre raison tient aussi au contexte sociétal anxiogène. Les enquêtes du CRÉDOC montrent en effet une population anxieuse sur de multiples fronts, laissant peu de place à se projeter, en sus, dans une nouvelle ère climatique. Les menaces de guerre sont particulièrement présentes dans les esprits depuis quatre ans et les

La part de Français inquiets du risque climatique recule nettement depuis trois ans

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches.
Pouvez-vous nous indiquer si les risques suivants vous inquiètent [le changement climatique].
Cumul des « beaucoup » et « assez » inquiets (en %).



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

niveaux d'inquiétude talonnent ceux observés lors des guerres du Golfe. Les tensions internationales, en liaison avec la politique douanière de Donald Trump, assombrissent aussi l'état d'esprit du corps social, inquiet tant de leurs conséquences sur les prix que sur l'emploi.

À ces craintes s'ajoute le sentiment de vivre dans une société de plus en plus en prise avec la violence et à l'insécurité. Prise de conscience des violences faites aux femmes et aux enfants, progression de la cyber malveillance et retour des inquiétudes liées à la drogue viennent nourrir ces préoccupations. On comprend dès lors que les enjeux environnementaux reculent dans la hiérarchie des préoccupations (-11 points en trois ans, de 30 % en 2023 à 19 % en 2026). De même, la proportion de personnes se déclarant inquiètes des risques liés au changement climatique est passée de 70 % en 2023 à 58 % en janvier 2026.

Les budgets contraints et les questions de pouvoir d'achat occupent aussi les esprits. Le pessimisme sur l'avenir personnel est davantage associé aux craintes de dégradation de son niveau de vie qu'aux inquiétudes suscitées par le changement climatique pour soi-même ou ses proches.

Les craintes d'une dégradation des conditions de vie atteignent par ailleurs leur plus haut niveau depuis la crise financière de

2008. Près d'un Français sur deux estime que les siennes risquent de se dégrader au cours des cinq prochaines années.

La mutualisation des risques climatiques n'est pas, aujourd'hui, envisagée par la population

Si la population a bien conscience qu'elle devra faire face aux événements climatiques extrêmes, elle considère aussi que la prévention des risques (« choisir » d'habiter dans un territoire protégé, ou dans un logement adapté au froid ou à la chaleur, isoler son logement, etc.) et la protection une fois ceux-ci survenus (réparation, dédommagements grâce à une assurance souscrite en amont) est une affaire personnelle. Et que chacun doit assumer les conséquences de ses choix. Parmi les entretiens réalisés par Viavoice (dans le cadre d'une enquête qualitative menée pour la DGCS), une personne évoque l'idée que les ménages doivent aujourd'hui bien réfléchir à la localisation de leur logement, pour se prémunir des risques, et assumer les conséquences s'ils ont décidé de s'installer dans une zone à risque.



Ces entretiens montrent aussi que de nombreuses personnes sont focalisées sur les événements touchant plus particulièrement leur territoire : feux de forêts pour les uns, inondations pour les autres, sécheresses pour d'autres encore par exemple. Ces pré-occupations territorialisées semblent alors occulter la réalité collective du phénomène puisqu'une grande partie de la population est confrontée à au moins un risque climatique.

Dans quels cas est-ce à chacun de se protéger individuellement ? Et pour quels risques devrait-on mettre en commun les moyens de protection, comme c'est le cas aujourd'hui dans le domaine de la santé avec la Sécurité sociale ? Quel rôle doivent jouer les assurances par rapport à ces risques climatiques ?

Ces questions ne sont pas nouvelles. Des débats similaires entourent régulièrement les équilibres autour de la protection sociale. Et si la population soutient massivement une gestion publique de l'assurance maladie (93 % selon le baromètre DREES 2025), les critiques sur la possible dé-

responsabilisation générée par des filets de sécurité s'amplifient depuis plusieurs décennies. 61 % de nos concitoyens estiment ainsi que « le RSA est une incitation à s'en contenter et ne pas chercher de travail » plutôt qu'« un coup de pouce nécessaire pour s'en sortir » (38 %). Au début des années 90, l'équilibre était inversé (29 % critiquaient les effets désincitatifs du dispositif, tandis que 69 % le voyaient comme une impulsion utile). Les tensions sur l'équilibre budgétaire du pays, la critique de « l'assistanat », la flexibilisation du marché du travail, la tendance au ciblage des aides sur les plus modestes sont autant de ferments qui nourrissent cette distance à la socialisation des risques.

Dans le cas des risques climatiques, si rien n'est mis en place, l'intensification des aléas devrait creuser les inégalités. Les plus modestes et vulnérables seraient les plus touchés : perte de revenus dans les métiers directement affectés, habitations endommagées, hausse des maladies, prix des assurances prohibitifs ou impossibilité à trouver un assureur, etc. Les « choix » n'en sont pas toujours. Les foyers modestes habitent

par exemple plus souvent dans des logements moins bien isolés, car moins chers.

Mais ces catégories ne seront pas les seules touchées car la population a peu de prise, individuellement, sur les infrastructures collectives (risques de coupures d'électricité, pannes des télécommunications, impossibilité à empêcher seul une rivière de déborder ou arrêter un incendie majeur, perturbation des chaînes d'approvisionnement, etc.).

Le rapport *Repenser la mutualisation des risques climatiques* (2025) de France Stratégie projette trois scénarii alternatifs d'arbitrages qui devront être opérés dans les années à venir. Il dresse un parallèle avec les débats ayant entouré la naissance de la protection et des assurances sociales : « Un système uniquement fondé sur la solidarité, sans incitation, risque d'induire un phénomène de passager clandestin : les individus ou collectivités n'auraient plus intérêt à réduire leur exposition ou à prévenir les dommages. À l'inverse, un système trop responsabilisant peut devenir injuste et inefficace : il pénalise ceux qui (...) ne peuvent éviter l'exposition aux aléas. »



Méthodologie

Les données quantitatives s'appuient sur l'enquête annuelle du CRÉDOC « Conditions de vie et aspirations » réalisée en ligne auprès d'un échantillon représentatif de la population française comprenant 3000 personnes (enquête en ligne menée avec la méthode des quotas). Cette enquête est menée trois

fois par an depuis 1978. Des souscripteurs peuvent compléter le tronc commun du questionnaire par des questionnements spécifiques à leurs sujets d'intérêt. Quatre questions portant sur le sujet de la transition juste ont été insérées à la demande de la DGCS dans la vague de janvier 2026.

Les entretiens qualitatifs ont été menés par Viavoice pour la DGCS auprès de trente participants, habitant des territoires très différents, et présentant une diversité d'âge, de genre et de catégorie sociale.



Pour en savoir plus

- Charlotte Millot, Manon Pasquier, Sandra Hoibian, *Deux tiers des Français pensent pouvoir se protéger, au niveau individuel, des conséquences du dérèglement climatique*, mai 2026
- Amandine Messina, Annaëlle Carré de Bonnechose, Élise Cathala, « Étude sur la perception sociale de la transition écologique et la place de la protection sociale dans l'accompagnement aux adaptations », Viavoice pour la DGCS, septembre 2026
- Direction Générale de la Cohésion Sociale avec la Fédération des acteurs de la solidarité, le Haut Conseil pour le Climat, l'IDDRI, l'Institut mutualiste pour l'En-

- vironnement et la Solidarité, le LIEPP (Sciences Po) ; la Caisse nationale des allocations familiales, l'Ademe et l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et consignations, Colloque des 21 et 22 septembre 2026 sur le thème de la « transition juste et sécurisante »
- CNLE-Ademe, *Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale. Quel impact social de l'écologie ?*, Rapport d'alerte du CNLE, juin 2024
- Akhter-Khan S.C., Holt-Lunstad J. & Liu S., *Social connection and loneliness in the era of extreme weather and climate change*, Nat. Health 1, 179-190 (2026)

- CESE, *Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique*, mars 2023
- Croix-Rouge française et CRÉDOC, *Événements climatiques extrêmes : sommes-nous prêts à l'inévitable ? Rapport 2024 sur la résilience de la société française*, avril 2024
- ADEME, « *Les représentations du changement climatique* », 26^e vague du baromètre, octobre 2025.
- France Stratégie, « Repenser la mutualisation des risques climatiques », Rapport, juin 2025

Directeur de la publication : Christian Tardivon

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques et presse : Jörg Müller | 01 40 77 85 32 | E-mail : muller@credoc.fr

CRÉDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris | Commission paritaire n° 2193 | AD/PC/DC | www.credoc.fr

Design graphique : Marlène Dorgny | **Mise en page :** kit-de-com.fr